



COMMUNIQUE DE PRESSE FINAXIM –

Paris le 23 mars 2016

FINAXIM LANCE DE NOUVELLES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT DEDIEES AUX ENTREPRISES AUTOUR DES SIRH

Alors que le Salon des solutions RH de paris s'apprête à clôturer son édition 2016, le Groupe Finaxim, leader depuis 16 ans en France de l'externalisation des fonctions RH, informatique et finance de l'entreprise en travail à temps partagé, renforce son offre de services et lance de nouvelles offres d'accompagnement autour des Systèmes d'Informations Ressources Humaines (SIRH)

L'arrivée d'un nouveau Directeur Associé, Frédéric Wirth, apporte au Groupe Finaxim de nouvelles expertises sur la gestion de projet RH et SIRH, qui viennent en complément de l'offre déjà existante de RH à temps partagé.

Le constat d'une offre SIRH qui s'ouvre désormais aux TPE, PME/ETI

Le Groupe Finaxim, qui intervient dans les grands groupes et dans de nombreuses TPE, PME/ETI, a pu constater que l'offre SIRH s'est très largement démocratisée ces dernières années, et contrairement à certaines idées reçues ce n'est plus réservé aux seuls grands groupes. Ces derniers étant majoritairement déjà équipés, de nombreux éditeurs ont créé des offres où se sont spécialisés pour adresser le marché des TPE, PME/ETI. Ces entreprises peuvent désormais s'équiper de SIRH correspondant à leurs enjeux et besoins, tout en restant dans un cadre budgétaire adapté.

C'est dans l'optique de toujours accompagner plus loin ses clients et d'être à la pointe de l'innovation, que le Groupe Finaxim a décidé de prendre cette nouvelle orientation pour compléter son offre déjà existante, et apporter la réponse la plus adaptée à ses clients.

Quels bénéfices attendre d'un SIRH ?

« Nous pouvons citer en exemple un de nos clients du secteur industriel, qui a souhaité améliorer sa gestion de la paie en fiabilisant les informations et en automatisant les contrôles. Cette entreprise a également souhaité responsabiliser ses managers en leur ouvrant le SIRH dédié à la gestion des temps et des activités, permettant ainsi un suivi au plus proche de leur équipe, avec une information directement mise à disposition et une amélioration du suivi des plannings.

Nous les avons accompagnés dans, la définition de leur besoin en lien avec les bonnes pratiques du marché, la sélection, puis la mise en place de leur SIRH. Outre la suppression de multiples fichiers de suivi, et l'amélioration de la fiabilité des informations, cela a également permis à l'équipe RH de se consacrer à des activités à plus forte valeur ajoutée, telle que la gestion des talents et l'analyse du reporting. » Frédéric Wirth, Directeur Associé en charge de l'expertise SIRH au sein du Groupe Finaxim



Le modèle Finaxim, une approche différenciante

Conscient que le SIRH doit désormais être **un levier pour l'organisation**, avec une fonction RH qui est un « partenaire business » dans la transformation de l'entreprise et la recherche puis la fidélisation des talents, nous accompagnons des entreprises de toutes tailles, dans des secteurs d'activités variés.

Nous sommes convaincus que l'expertise SIRH couplée à nos interventions RH en temps partagé et un gage de qualité pour nos clients.

Vous souhaitez échanger sur ces enjeux, Frédéric Wirth, Directeur Associé Groupe Finaxim en charge de l'offre SIRH est à votre écoute : fwirth@finaxim.fr

Demande d'interviews porte parole Finaxim



Agence Mlle PITCH -Magali Faget
magali.faget@mle-pitch.com - Tél 06 43 47 46 51

A propos de Finaxim, leader du temps partagé en France

Créé en 2000 le réseau Finaxim compte aujourd'hui une centaine d'intervenants répartis sur 44 bureaux et est présent sur 8 régions (Ile-de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Paca, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Normandie, Bretagne, Bourgogne-Franche Comté). Le réseau génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 7 millions d'euros. Finaxim intervient également sur le management de transition, le recrutement, l'externalisation de la paye, le conseil et la formation, l'accompagnement individuel et collectif des salariés. **Plus d'infos sur : www.finaxim.fr**